

Le gain licite : principes et zones grises

الْكَسْبُ الْحَلَالُ

Gagner sa vie selon ce qu'Allah agrée : les principes, les interdits et la conduite à tenir face au doute.

إِنَّ اللَّهَ طَيِّبٌ لَا يَقْبَلُ إِلَّا طَيِّبًا

« Allah est bon et n'accepte que ce qui est bon. »

Rapporté par Abū Hurayra · Muslim (n° 1015)

1 Travailler est un acte louable

فَضْلُ الْعَمَلِ

L'islam ne sépare pas la foi et le travail. Gagner sa vie honnêtement, subvenir aux besoins de sa famille et ne pas dépendre d'autrui sont des actes récompensés lorsqu'ils sont accomplis avec une intention sincère.

فَإِذَا قُضِيَتِ الصَّلَاةُ فَانْتَشِرُوا فِي الْأَرْضِ وَابْتَغُوا مِنْ فَضْلِ اللَّهِ

« Puis, quand la prière est achevée, dispersez-vous sur la terre et recherchez la grâce d'Allah. »

Sourate al-Jumu'a (62:10)

« Nul n'a jamais mangé meilleure nourriture que celle qu'il a gagnée par le travail de ses mains. Et le prophète d'Allah Dāwūd mangeait du travail de ses mains. »

Rapporté par al-Miqdām ibn Ma'dikarib · al-Bukhārī (n° 2072)

2 Les quatre piliers du gain licite

أُسُسُ الْكَسْبِ الْحَلَالِ

Principe	Ce que cela signifie	Preuve
1 Une activité licite	On ne gagne pas sa vie par ce qu'Allah a interdit : intérêt usuraire, jeux de hasard, alcool, etc.	Coran 2:275 ; 5:90
2 Le consentement mutuel	La transaction est librement acceptée par les deux parties, sans contrainte ni tromperie.	Coran 4:29
3 La transparence	Le produit, le service et le prix sont décrits honnêtement ; les défauts sont signalés.	Muslim (n° 102)
4 Le respect des droits	Chacun reçoit son dû : salaire, paiement, part convenue, dans les délais.	al-Bukhārī (n° 2287)

3 Les gains interdits

الْمَكْسَبُ الْحَرَمُ

Interdit	Exemples aujourd'hui
L'intérêt (ribā)	Prêt ou crédit à intérêt, placement dont le gain est un intérêt garanti sur une somme prêtée.
La tromperie (ghishsh)	Cacher un défaut, exagérer les qualités d'un produit, publier de faux avis clients.
La corruption (rashwa)	Verser ou recevoir une somme pour obtenir un marché, un poste ou un passe-droit. Le Prophète ﷺ a maudit celui qui donne et celui qui reçoit un pot-de-vin (Abū Dāwūd n° 3580 ; at-Tirmidhī n° 1337).
L'abus de confiance (khiyāna)	Détourner des fonds, s'approprier du matériel, déclarer des heures non travaillées.
Le hasard (maysir)	Paris, jeux d'argent, gains fondés sur la seule chance.
Le commerce de l'illicite	Vendre de l'alcool, de la drogue ou des contenus contraires à la morale.

4 Les zones grises

الشُّبُهَاتُ

إِنَّ الْحَلَالَ بَيْنَ بَيْنٍ وَإِنَّ الْحَرَامَ بَيْنَ بَيْنٍ، وَيَيْنَهُمَا مِشْتَبِهَاتٌ

« Le licite est évident et l'illicite est évident. Entre les deux se trouvent des choses ambiguës que beaucoup de gens ne connaissent pas. Celui qui se garde des choses ambiguës préserve sa religion et son honneur. »

Rapporté par an-Nu'mân ibn Bashîr · al-Bukhârî (n° 52) et Muslim (n° 1599)

Voici quelques situations fréquentes, avec des repères pour réfléchir :

Mon entreprise a une petite part d'activité illicite

Les savants distinguent celui qui participe directement à l'illicite de celui qui n'y contribue pas. La réponse dépend de ton poste et de la part de l'illicite : expose ta situation précise à un savant.

Un client m'offre un cadeau

Un cadeau reçu à cause de ta fonction peut être une corruption déguisée. Le Prophète ﷺ a blâmé un collecteur qui disait : « Ceci est pour vous, et ceci m'a été offert » (al-Bukhârî n° 7174 ; Muslim n° 1832). Respecte aussi les règles de ton employeur.

J'utilise le matériel de l'entreprise pour moi

Le matériel confié est un dépôt (amāna). Son usage personnel n'est permis que dans la limite de ce que l'employeur autorise, expressément ou par l'usage établi.

On me propose un placement « garanti »

Vérifie l'origine du rendement : un gain garanti sur une somme prêtée relève généralement de l'intérêt. Demande conseil à un spécialiste de la finance islamique avant d'investir.

5 Le réflexe : 5 questions avant d'accepter un gain

مِيزَانُ الْمُؤْمِنِ

- ☐ L'activité est-elle licite en elle-même ?
- ☐ Les deux parties sont-elles d'accord, en toute connaissance de cause ?
- ☐ Ai-je été transparent sur ce que je vends ou sur le travail que je fournis ?
- ☐ Quelqu'un est-il lésé dans ses droits ?
- ☐ Serais-je à l'aise si cette transaction était connue de tous ?

وَالْإِثْمُ مَا حَاكَ فِي صَدْرِكَ وَكَرِهْتَ أَنْ يَطَّلَعَ عَلَيْهِ النَّاسُ

« Le péché est ce qui trouble ton cœur et que tu détestes voir découvert par les gens. »

Rapporté par an-Nawwās ibn Sam'ān · Muslim (n° 2553)

À retenir

- Le travail honnête est une forme d'adoration lorsqu'il est accompli avec une intention sincère.
- Un gain est licite si l'activité est permise, librement consentie, transparente et respectueuse des droits de chacun.
- Face au doute, la prudence préserve la religion et l'honneur : on s'abstient ou l'on demande conseil.

Cette fiche donne des repères généraux. Pour une situation précise, consulte un savant qualifié.